

Musiques et voix en Pays Catalans

Musiques i veus als Països Catalans

Céret, le 13 Février 2018

L'Association Musiques et Voix en Pays Catalans, dont le siège est à Céret – 14 Rue Pierre Rameil -, s'est réunie à 9h30 au Mas de Nogarède de Céret en Assemblée Générale Ordinaire.

Les membres de l'Assemblée, tant à titre personnel qu'en qualité de mandataire, ont élargé la feuille de présence en entrant en séance et, après vérification et pointage des pouvoirs, elle est arrêtée et certifiée exacte par le bureau qui constate que le quorum requis par les statuts (au moins 33%) est atteint puisque sont présents ou représentés 45% des adhérents à jour de leur cotisation 2017.

Ainsi l'assemblée régulièrement constituée peut valablement délibérer et adopter les résolutions proposées à l'ordre du jour sous la présidence de Bertrand Gautheron assisté de Christiane Agrafeil-Colis en tant que secrétaire.

Conformément à l'ordre du jour et à l'aide d'un diaporama, le Président présente alors à l'assemblée les points suivants :

1 : Rapport moral et d'activités de l'année 2017

Ce rapport, ci-joint pour les membres présents ou représentés, est à la disposition des autres adhérents qui le souhaitent.

2 : Le compte de résultat et le bilan 2017

L'exercice 2017 fait apparaître un solde créditeur de 3.888 € et à l'actif du bilan au 31 Décembre un montant de 17.285 €.

Ces chiffres sont commentés dans le rapport financier rédigé par la trésorière.

Ces documents sont à la disposition des adhérents qui le souhaitent.

3 : Approbation des comptes 2017 et quitus aux administrateurs

A l'unanimité, ces comptes sont approuvés et quitus donné aux administrateurs

4 : Affectation du résultat

A l'unanimité il est accepté de reporter intégralement le résultat 2017 sur l'année 2018

5 : Renouvellement du Conseil d'administration et du Bureau

Comme chaque année, le Président évoque, à l'attention des personnes qui ne l'ont pas connu, la mémoire du Président d'honneur, Jean Piquemal, l'un de ses prédécesseurs et ami personnel.

Ensuite et suivant la proposition du Conseil d'administration, il est soumis au vote de l'Assemblée la reconduction du mandat de 13 administrateurs élus en Février 2017 et l'élection de Messieurs Philippe Wlekly et Gérard Lauvergnat-Pérez en tant que nouveaux administrateurs.

Les 15 membres nommés sont alors élus à l'unanimité et confirment la reconduction à l'identique du Bureau existant.

6 : Budget et Perspectives d'activités 2018.

Le Budget global tient compte, pour l'essentiel, de celui relatif au seul Festival mais également, ainsi que cela est rappelé au cours de cette réunion, des autres activités (concerts, spectacles, ...) qui sont programmées au cours de cette année, à savoir déjà :

- ✓ Dimanche 25 mars 17h - **Stabat Mater** de Rossini à l'église de **Céret**
Solistes et Chœur de l'Accent Lyrique accompagnés au piano par Emilie Benterfa et dirigés par Christian Papis.
- ✓ Mardi 12 Juin 20h- **Soirée lyrique** avec les élèves de Christian pour un concert de fin d'année
Salle Polyvalente communale de Saint-Jean Pla de Corts.

- ✓ Samedi 7 juillet - Restitution au **Palais des Rois de Majorque**, dans le cadre du Festival "été66" du Conseil Départemental, de l'opéra-comique "Gerardo ou l'orphelin de Pedra Sagrada" de Bonaventura Petit (1811-1901), compositeur catalan né à Prades et décédé à Perpignan.
 Cette œuvre est le 1^{er} des 3 opéras comiques de ce compositeur. Il fût créé au théâtre de Perpignan le 16 Mars 1846 où il fût alors repris une seule fois en 1849 avant de tomber dans l'oubli.
 Hervé Raymond, Directeur des Etudes au Conservatoire de Perpignan, a au cours de ses recherches exhumé aux Archives départementales plusieurs partitions de ce compositeur dont cet opéra qu'il a alors souhaité faire revivre en collaboration avec Christian Papis.
- ✓ Dimanche 16 Décembre - Eglise de Céret :
 Concert de Noël avec Solistes et l'Accent Lyrique.

7 : Etat de la programmation AMuVall 2018

La 9^{ème} édition du Festival représente 70% du budget global de l'année 2018 .

Son équilibre dépendra à nouveau pour l'essentiel des **recettes** provenant à plus de 60% des subventions demandées aux institutionnels qui, dans le contexte économique général, ont tendances à se réduire.

Il faut donc pouvoir compter plus que jamais non seulement sur la billetterie estimée mais aussi et surtout sur les participations escomptées des mécènes et sponsors d'où la nécessité plus que jamais d'une active prospection -absolument déterminante - pour garantir à nouveau l'équilibre du budget 2018 du Festival.

Au niveau **dépenses** ce sont évidemment les frais " artistiques "(contrats, cachets, charges, Sacem,..) qui représentent plus de 70% du budget. C'est pourquoi ceci justifie, comme précédemment, l'attention toute particulière qu'y apporte Christian Papis lors de ses négociations avec les artistes lors de la mise au point de la programmation.

Christian Papis prend alors la parole pour annoncer, telle qu'elle se présente à ce jour, la programmation prévue de l' Automne Musical en Vallespir- Carrefour des Arts 2018.

Le Festival se déroulera à nouveau dans chacune des 10 villes de la Communauté de Communes du Vallespir et ce, entre le **Samedi 22 Septembre** en ouverture à Reynès et le **Samedi 10 Novembre** en clôture à Le Perthuis compte tenu d'une interruption de 2 semaines au moment des vacances scolaires.

Cette programmation, ci-jointe en l'état pour les membres présents ou représentés, est bien sûr à la disposition des autres adhérents qui le souhaitent.

Lorsqu'elle sera définitivement arrêtée, cette programmation sera également publiée sur notre site "amuvall.org" qui fait actuellement l'objet d'une étude pour le rendre plus convivial.

Enfin et comme chaque année, il sera à nouveau offert à la suite de ce festival, le **Vendredi 30 Novembre**, à la salle de l'Union de Céret (soit 600 enfants accueillis en 2 séances successives) un spectacle musical pédagogique et ludique les invitant à partir à la découverte des musiques du monde guidés par le Duo "Fortecello " (Anna Mikulska au violoncelle et Philippe Argenty au piano)

En conclusion, le Président remercie pour sa présence, Madame Renée Léonardi, représentant la Mairie de Céret ainsi que tous les participants présents et représentés pour leur confiance et leur amical soutien et déclare la séance officiellement levée à 11h30

Il les invite alors à partager, la désormais traditionnelle " copa de l'amistat " .

De tout ce que dessus, il est dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président et la secrétaire de séance.

Pour valoir ce que de droit,

Céret, le 22 Février 2018

Le Président

La Secrétaire de séance